

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3607 - MARDI 29 OCTOBRE 2019

## BENI/NORD-KIVU

# Moïse Katumbi annonce la création de son parti politique

Le parti en gestation, à la tête duquel l'ex-gouverneur du Katanga pense conquérir le pouvoir en 2023, il le veut réellement proche de la population dont il est censé être l'émanation. C'est dans la ville de Beni, dans la province du Nord-Kivu où il poursuit sa tournée « safari », qu'il a fait cette révélation. Moïse Katumbi entend mener une opposition répu-

blicaine au moment où le débat sur la désignation du porte-parole de sa famille politique ne cesse de défrayer la chronique. « Notre parti sera de l'opposition pour faire pression en faveur du peuple », a déclaré cet ancien cadre du Parti du peuple pour la reconstruction et le développement ayant basculé, depuis 2015, dans l'opposition.

Page 2



Arrivée sous la pluie de Moïse Katumbi à Beni



Le bâtiment de Canal Kin, CCTV et Ralik en feu le 28 octobre

## OPPOSITION

# Incendie dans les locaux des médias de Jean-Pierre Bemba

Deux médias appartenant à l'opposant Jean-Pierre Bemba, en l'occurrence Canal Kin Télévision, Canal Congo télévision et Radio Liberté Kinshasa, ont pris feu hier. L'immeuble abritant ces organes de presse a été incendié, au grand dam de ses occupants obligés d'évacuer

les lieux pour parer à toute éventualité.

Le feu, selon les témoins, s'est déclaré à partir du studio radio et a fini par embraser tout l'édifice. Il est fait état, d'après des sources, d'un court-circuit au niveau d'un split qui aurait disjoncté. D'autres

pistes ne sont pas non plus à écarter étant entendu qu'en septembre 2006, un incendie quasi similaire avait déjà détruit les studios de ces deux médias faisant créditer, à l'époque, la thèse d'un attentat.

Page 3

## ECOLE NATIONALE DES CADASTRES

# Le directeur Sylvain Zelo Okenda suspendu



La décision du ministre des Affaires foncières, prise la semaine dernière, serait motivée par le détournement des fonds à charge du directeur de l'Ecole nationale des cadastres et des titres immobiliers, notamment treize mille dollars américains des frais académiques 2018-2019.

L'acte posé par Molendo Sakombi s'inscrit

Il est temps d'assainir le domaine foncier en RDC dans le cadre de sa vision de lutter contre les détournements et autres tares dans son ministère ainsi que de sa volonté d'en faire un secteur générateur des recettes pour lui permettre d'atteindre les assignations budgétaires telles que fixées par le gouvernement.

Page 4

## PRISON CENTRALE DE MAKALA

# Le plafond du pavillon 11 s'écroule et cause des dégâts énormes



L'une des chambres du pavillon

Des faux plafonds placés dans les locaux de l'ex-Prison centrale de Makala récemment réhabilitée se sont décapés, faisant des victimes parmi les prisonniers et détenus préventifs, occasionnant la destruction des biens de ces derniers, selon la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) qui a livré l'information.

Parmi les victimes, l'organisation cite un pensionnaire blessé à la jambe sur qui des débris sont tombés. Face à cet accident, la FBCP invite la présidence de la République, commanditaire de ces travaux de réfection et qui les supervise, de les confier à une autre entreprise.

Page 3

## BENI/NORD-KIVU

# Moïse Katumbi annonce la création de son parti

**La formation politique en gestation, à la tête duquel l'ex-gouverneur du Katanga compte aller à la conquête du pouvoir d'ici à 2023, il la veut réellement proche de la population dont il est censé être l'émanation.**

Ainsi qu'il l'avait déclaré à Goma, dès l'entame de sa tournée en provinces dans le cadre de « Safari », un programme d'itinérance censé le conduire partout à travers le territoire national, Moïse Katumbi est revenu sur ce qui le tient à cœur depuis quelques temps : la création de son parti politique. Au cours d'un meeting de près d'une heure tenu le 28 octobre, à Beni, dans la province du Nord-Kivu, l'opposant congolais a martelé sur son projet de création d'un parti politique qu'il veut proche de la population.

Après le Parti du peuple pour la reconstruction et le développement où il a eu à évoluer en tant qu'un des cadres jusqu'à occuper la présidence de la fédération de l'ex-Katanga, Moïse Katumbi n'appartient plus à aucune formation politique. Depuis sa démission en 2015 au même moment que son départ de la tête de la province du Katanga qu'il gouvernait, il se meut sur la scène politique comme un électron libre, nonobstant son appartenance en tant que personnalité dans deux grandes plates-formes politiques. Il s'agit d'Ensemble pour le changement qu'il préside et de la coalition Lamuka dont il fut en début d'année coordonnateur du

leadership tournant.

Pour Moïse Katumbi, il est clair que ce parti politique en gestation l'aidera à préparer les législatives ainsi que la présidentielle de 2023. A la tête de cette nouvelle formation, l'ex-gouverneur du Katanga entend aller à la conquête du pouvoir qu'il convoite depuis longtemps. Ce parti politique, il le veut réellement proche de la population dont il est censé être l'émanation. A travers cette structure, Moïse Katumbi veut mener une opposition républicaine en ce moment où le débat sur la désignation du porte-parole de l'opposition ne cesse d'alimenter la chronique politique. « *Je vais créer un parti politique pour vous, fils et filles de Beni. On est déjà une famille. Notre parti sera de l'opposition pour faire pression en faveur du peuple* », a-t-il déclaré, content de disposer à Beni d'une base réelle qui croit en lui. « *Si j'étais mauvais, vous ne serez pas venus sous la pluie pour m'accueillir. Moïse n'a jamais trahi, même au temps de pharaon. Je suis venu pour mériter votre bénédiction. C'est une leçon pour nous politiciens. Quand on est politicien, il faut avoir une base* », a-t-il indiqué.

Sur le volet sécuritaire qui tient particulièrement à cœur la population de Beni, Moïse Katumbi a fait un plaidoyer pour l'amélioration des conditions sociales des policiers et militaires. C'est, se convainc-t-il, le prix à payer pour restaurer la sécurité dans la région. « *Dans l'opposition, nous allons exiger que nos po-*



Arrivée sous la pluie de Katumbi à Beni

liciers et militaires soient bien payés pour permettre le retour de la sécurité. S'il n'y a pas la paix et la sécurité, est-ce qu'il y aura des investisseurs ici ? Si vous connaissez les gens qui tuent, il faut les dénoncer auprès de l'armée », a-t-il insisté. Dans un élan de solidarité et de compassion envers les communautés locales en proie aux violences récurrentes perpétrées par des hommes sans foi ni loi qui écument le coin, Moïse Katumbi s'est dit prêt à se faire le gardien de la population de

Beni. « *Il faut que cessent les massacres à Beni, je suis prêt à être votre sentinelle... Nous, nous serons une opposition exigeante* », a râlé l'ancien gouverneur du Katanga tout en plaidant pour un moratoire fiscal afin de permettre aux commerçants de réorganiser les affaires.

« *Vous souffrez beaucoup, il n'y a pas une partie du pays qui souffre comme Beni. Le gouvernement doit faire tout pour que l'insécurité prenne fin à Beni. S'il n'y a pas la paix et la sé-*

curité, est-ce qu'il y aura des investisseurs ici ? Nous allons plaider avec les députés pour un moratoire afin de permettre aux commerçants de refaire la santé de leurs affaires », a-t-il déclaré.

Il est à noter à ce sujet que grâce à sa position géographique, la ville de Beni ouvre la voie vers l'Afrique de l'est par le poste frontalier de Kasindi, qui est le deuxième important du pays après celui de Kasumbalesa.

Alain Diasso

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

### RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

### LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

### RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

### MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

### INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

### ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

### TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

### INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

### DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

### IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

### INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

### LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

### GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## MÉDIAS

# Le journaliste Achico Ngaya sorti de prison

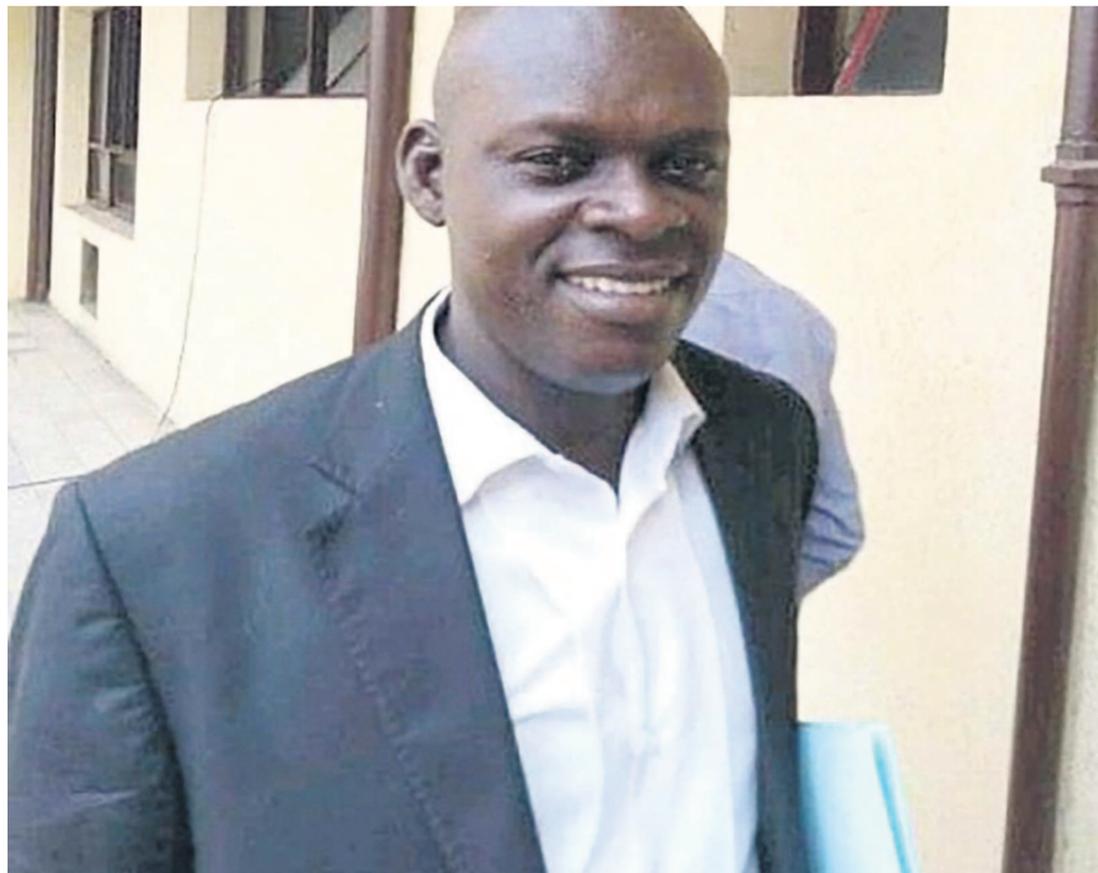
L'éditeur de l'hebdomadaire les «Nouvelles du soir» a été libéré, le 26 octobre, du Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK), après cinq jours de détention et le versement d'une caution de quatre cent quatre-vingt-quinze mille francs congolais (l'équivalent de trois cents dollars américains).

La remise en liberté d'Achico Ngaya a été saluée par l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), qui a néanmoins désapprouvé la procédure cavalière ayant conduit à son interpellation et à sa détention. « Ces actes peuvent constituer des atteintes graves au droit d'informer et d'être informé garanti par la législation nationale et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains », a indiqué Olpa dans un communiqué publié le week-end dernier. Achico Ngaya, a rappelé cette organisation, a été interpellé, le 21 octobre à son domicile de la commune de Kalamu, par un groupe d'agents de

la police judiciaire, porteurs d'un mandat d'amener émis par un magistrat du parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe. Il a été détenu, a regretté Olpa, dans plusieurs cachots de la police avant son transfèrement au CPRK, la prison centrale de Makala.

Cette interpellation, a expliqué Olpa, était consécutive à la publication par les «Nouvelles du soir», dans leur édition n° 142 du 9 août dernier, d'un article intitulé « Ecobank sur les traces de la Biac : qu'est-ce qui se passe à Ecobank ? ». Selon cette association de promotion et de défense de la liberté de la presse, le journal évoquait dans cet article les difficultés de trésorerie auxquelles la banque est confrontée à cause des interférences politiques, des pratiques mafieuses et des décaissements illicites opérés par des cadres de cette institution bancaire au bord de la faillite.

« Le journaliste a été inculpé d'imputations domma-



Le journaliste Achico Ngaya

geables sans que l'identité réelle du plaignant ne soit révélée », a fait savoir Olpa, qui pense que la liberté d'informer et d'informer reste la

base d'un Etat de droit. Notons que le journaliste a été bien sûr libéré mais le parquet lui a intimé l'ordre de ne pas sortir de la ville et de

se présenter chaque mardi et vendredi devant le magistrat instructeur du dossier.

Lucien Dianzenza

## OPPOSITION

## Deux médias appartenant à Jean-Pierre Bemba prennent feu à Kinshasa

Canal Kin Télévision, Canal Congo télévision (CCTV) et Radio Liberté Kinshasa, ont pris feu, le 28 octobre, occasionnant des dégâts matériels énormes, à en croire des sources.

L'immeuble abritant les deux organes de presse a pris feu, obligeant ses occupants à évacuer les lieux pour parer à toute éventualité. Selon les témoins, l'incendie s'est déclaré à partir du studio radio, avant d'embraser tout l'édifice. De l'extérieur, l'on pouvait se faire une idée de son ampleur qui, l'instant d'un éclair, a mis en débandade tous ceux qui s'affairaient aux abords du bâtiment. Il est fait état, d'après des sources, d'un court-circuit. « Les amis m'ont dit que le problème était au niveau d'un split qui avait disjoncté et il y a eu le feu », a commenté un des journalistes de Canal

Kin ayant vécu l'incident. Quand bien même il n'y a eu aucune perte en vie humaine ni un quelconque blessé, les dégâts matériels sont énormes, à en croire des sources. La régie, le plateau et le studio de CCTV ont été totalement calcinés bien qu'une partie du matériel, du reste infime, ait pu être tirée des flammes. Si la piste technique est celle qui est pour le moment privilégiée, d'aucuns ne s'empêchent pas d'évoquer un plasticage étant entendu que c'est la deuxième fois, dans des circonstances toutes aussi similaires, que ces médias fassent l'objet d'un incendie. Le 18 septembre 2006, un incendie géant avait déjà détruit les studios de ces deux organes de presse dont le directeur général de l'époque avait failli perdre sa vie.

Alain Diasso

## PRISON CENTRALE DE MAKALA

## Le plafond du pavillon 11 s'écroule

L'information a été donnée, hier, par la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), indiquant que l'accident a causé des dégâts humains et matériels.

Des faux plafonds placés dans les locaux de la prison centrale de Makala récemment réhabilitée se sont décapés, faisant des victimes parmi les prisonniers et détenus préventifs, occasionnant la destruction des biens de ces derniers, selon la FBCP.

Parmi les victimes, l'organisation cite un pensionnaire blessé à la jambe, sur qui des débris sont tombés.

Face à cet accident, la FBCP invite la présidence de la République, commanditaire de ces travaux de réfection et qui les supervise, de les confier à une autre entreprise.

Notons que deux semaines auparavant, cette organisation de défense des droits de l'homme avait dénoncé la qualité des travaux effectués dans le pavillon 11 du



L'une des chambres du pavillon 11/photo FBCP

centre pénitentiaire. Elle indiquait notamment que les chambres manquaient des prises pouvant permettre aux occupants de brancher des appareils électriques et celles des secteurs placées dans la cuisine, en quantité insuffisante, ont toutes déjà été endommagées.

Avec cet accident qui s'est produit le 28 octobre, la FBCP

pense qu'il est temps, pour le gouvernement congolais, de confier cette réhabilitation à une autre entreprise « plus sérieuse », pour des travaux de qualité qui répondront aux exigences de l'utilisation de ces bâtiments, avant leur inauguration prévue dans moins d'un mois.

L.D

## KINSHASA

# Mobilisation tous azimuts contre le coulage des recettes

**La pression monte d'un cran sur les différents services et régies financières de la ville-province, invités à doter l'Etat congolais des moyens de sa politique.**

La pression n'est pas prête de retomber sur les services de l'État et autres régies financières au niveau central et provincial. En effet, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, en a fait lui-même son credo en reconnaissant que 80 % des recettes publiques échappent encore au Trésor, représentant des milliards de dollars américains à l'air libre. Par coulage, le commun des mortels retient principalement les recettes qui échappent au Trésor pu-

blic à cause de la fraude, de l'évasion fiscale, des détournements, de la corruption et du manque cruel de volonté de maximiser des recettes de la part des agents de l'État. Sous Joseph Kabila, son conseiller spécial, Luzolo Bambi, a estimé les pertes à environ quinze milliards de dollars américains (chiffre 2015).

Au niveau central, le nouveau ministre des Finances et ancien directeur général des impôts, Cele Yalaghuli, a promis de mettre en place une politique très dure pour boucher les trous encore béants. A Kinshasa, la même pression se fait ressentir sur les services et régies finan-

cières. Nous apprenions, par exemple, la comparution le 28 octobre, à la Cour de cassation, du sénateur et ancien gouverneur de la ville, André Kimbuta Yango, dans l'affaire Guy Matondo, l'ancien ministre des Finances de son gouvernement provincial. Celui-ci a comparu en tant que « renseignant » sur le présumé détournement des deniers publics dans la ville. En effet, l'ancien député provincial, Tenge Te Litho, n'était pas satisfait des réponses de l'ancien argentier provincial sur le surendettement de Kinshasa à hauteur de dix-huit millions de dollars américains. La justice a décidé finalement de la

détention, depuis le 23 août dernier, de Guy Matondo au Centre pénitentiaire de Makala.

Plus tôt, en mai, l'ancien directeur général de la direction générale des recettes de Kinshasa (DGRK), Raoul Elenge, a été démis de ses fonctions après ses explications sur une question orale avec débat de l'Assemblée provinciale. On l'accuse de coulage accru des recettes publiques de la ville et de taxations forfaitaires accordées à certaines sociétés, en violation de la loi fiscale en vigueur. Ces lourdes accusations lui ont finalement coûté le poste de directeur général d'une régie financière désor-

mais surveillée à la loupe. En effet, le 26 octobre, les députés provinciaux ont adopté la mise sur pied d'une commission pour enquêter sur la gestion de la DGRK. Une motion d'information dénonce les conditions difficiles que traversent les travailleurs de cette régie financière. A cet effet, une commission dirigée par l'initiateur même de la motion, le député provincial Mbonzi wa Mbonzi, devra documenter suffisamment la motion avant une interpellation dans les formes de Rita Bola, la nouvelle directrice générale de la DGRK. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

## ECOLE NATIONALE DES CADASTRES ET DES TITRES IMMOBILIERS

### Le directeur suspendu

**Le ministre des Affaires foncières, Molendo Sakombi, qui diligente une enquête en vue d'établir toute la situation au sein de l'établissement, reprocherait à Sylvain Zelo Okenda le détournement des fonds publics mis à la disposition de cette institution.**

La décision du ministre des Affaires foncières, prise la semaine dernière, serait motivée par le détournement des fonds à charge du directeur de l'Ecole nationale des cadastres et des titres immobiliers, notamment, treize mille

dollars américains des frais académiques 2018-2019. L'acte posé par Molendo Sakombi s'inscrit dans le cadre de sa vision de lutter contre les détournements et autres tares dans son ministère ainsi que de sa volonté d'en faire un secteur générateur des recettes pour lui permettre d'atteindre les assignations budgétaires fixées par le gouvernement. Une lutte qui s'appuie sur une rigueur qui rappellerait à l'ordre tous ses collaborateurs.

En plus de ce détour-

nement, il serait également reproché au directeur Sylvain Zelo Okenda d'avoir dépensé, sans autorisation préalable, la somme de douze mille six cents dollars américains de loyer, contrairement aux prescrits du ministre de tutelle. Dans l'optique de maîtriser toute la situation qui prévaut dans cette institution, le ministre des Affaires foncières a également diligencé une enquête.

Lucien Dianzenza

## COMMUNE DE LA N'SELE

### Les habitants sensibilisés à la planification familiale et au VIH/sida

**L'activité a été organisée par le Fonds des Nations unies pour l'enfance, le Fonds des Nations unies pour la population et l'Onusida, dans le cadre de la commémoration de la Journée des Nations unies, le 24 octobre de chaque année.**

La célébration de l'événement cette année à Kinshasa, a indiqué le coordinateur du groupe de communication des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC), Mathias Gillmann, a donné lieu à la rencontre avec la population kinoise, notamment celle de la commune de la N'Sele, et à l'installation des cliniques mobiles, pour, entre autres, vacciner des enfants de moins de 5 ans, détecter des maladies non transmissibles, susciter le dépistage volontaire du VIH/sida et prévenir la malnutrition. Des actions, a-t-il dit, qui

témoignent le soutien indéfectible des Nations unies au peuple congolais.

Le choix porté sur la commune de la N'Sele, a-t-il renchéri, s'est expliqué par le fait qu'il s'agit d'une zone de convergence de plusieurs agences des Nations unies. « Cette sensibilisation vise à montrer à la population de ce coin de Kinshasa le comportement à adopter en vue de se protéger du VIH/sida et des grossesses indésirables », a-t-il laissé entendre. « On nous accuse de ne s'occuper que de la population en dehors de la capitale. C'est donc une façon de montrer que les Nations unies sont un partenaire national de la RDC, travaillant au bénéfice de la population de l'ensemble du pays pour l'accompagnement sur la voie du développement », a-t-il ajouté, justifiant l'organisation de cette activité à Kinshasa.

Blandine Lusimana

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com  
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

AGENCE D'INFORMATION  
AFRIQUE CENTRALE  
www.adiac-congo.com

## CAN MASCULINE HANDBALL

# La RDC dans le groupe A

Les Léopards seniors messieurs figurent dans le groupe A de la 24e édition de la compétition prévue en janvier 2020 en Tunisie, avec l'Egypte comme tête de série ainsi que la Guinée et le Kenya.

Le groupe B met ensemble l'Angola, le Gabon, le Nigeria et la Libye. Pays hôte de la compétition, la Tunisie est tête de série du groupe C, où l'on retrouve aussi le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Cap-Vert. Enfin, le groupe D se constitue du Maroc, de l'Algérie, du Congo Brazzaville, du Sénégal et de la Zambie. En match d'ouverture, la Tunisie sera certainement favorite face au Cap-Vert.

Martin Enyimo



Léopards handball messieurs de la RDC

## LINAFOOT/LIGUE 1

# V.Club soumet Renaissance, Mazembe domine Maniema Union

Après s'être fait peur face à Bazano à Kinshasa, V.Club s'est ressaisi en dominant Renaissance du Congo au championnat national de football, et Mazembe est toujours imperturbable leader, s'étant défait de Maniema Union à domicile.

Le derby kinois du week-end a tourné, le 27 octobre au stade des Martyrs, à l'avantage de l'AS Vita Club, aux dépens du FC Renaissance du Congo. Deux buts à zéro a été le score de cette partie tant attendue, comptant pour la 25e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Merveille Kikasa (à la 7e mn) et le nouveau venu Fiston Kalala Mayele (88e mn), en provenance du Simba de Kolwezi, ont été les deux buteurs des Dauphins noirs de la capitale congolaise.

Pour ce match, le coach Florent Ibenge a titularisé Nelson Lukong dans les buts, et dans le champ, Bangala Litombo, Djuma Shabani re-



V.Club a pris le dessus sur Renaissance du Congo, le 27 octobre 2019 au stade des Martyrs de Kinshasa

venu de blessure, Ernest Luzolo Sita, Avadongo Luete, Mukoko Tonombe, Wango Mbabu, Merveille Kikasa Wamba, Tuisila Kisinda Rossien, Kalala Mayele et Jésus Muloko Ducapel.

Pour sa part, l'entraîneur Kiki Makengele a fait confiance au gardien de but David Opoundza, et dans le

champ, Dieubéni Ndongala, Mohuta Ngbanda, Jonathan Buanga, Nzungu Mafuana, Mira Kalonji, Palvi Mulaba, Mambanzikila Kondi, Mbaya Manzewa, Waka Bofafaka et Imana Lote.

V.Club a littéralement fait déjouer Renaissance du Congo qui a été méconnaissable, pourtant étincellant

lors des matchs précédents. Réagissant à chaud après le match, Florent Ibenge a indiqué que les matchs ne se ressemblent pas et que ses joueurs ont respecté les consignes. Aussi les a-t-il félicités. Selon le coach Kiki Makengele de Renaissance, les siens ont péché par excès de zèle. Au lieu de jouer

à deux touches, ils ont voulu faire des dribbles ; en conséquence, ils perdaient beaucoup de ballons dans l'entre-jeu.

Par cette victoire, le club vert et noir de Kinshasa se relance après avoir frôlé une défaite quasi-certaine contre la Jeunesse sportive du Groupe Bazano.

Le même jour, au stade Joseph-Kabila de Kindu, l'AS Maniema Union s'est inclinée devant le TP Mazembe par zéro but à un. L'expérimenté Patou Kabangu Mulo-ta a été l'unique buteur des Corbeaux au cours de ce match. C'est la septième victoire du club dirigé par Moïse Katumbi Chapwe. Mazembe est premier du championnat avec désormais vingt et un points en huit matchs livrés. Le prochain match est programmé pour le 2 novembre contre la Jeunesse sportive Groupe Bazano.

M.E

## TOUR DE CADRAGE ALLER CAF-C2

## DCMP accroche Gor Mahia

**Le représentant congolais peut espérer une qualification au match retour, après avoir fait jeu égal avec son adversaire à Nairobi, en match aller des seizièmes de finale bis de la C2 africaine.**

Le Daring Club Motema Pembe (Dcmp) de Kinshasa a ramené un précieux résultat d'égalité d'un but partout, le 27 octobre, de Nairobi, face à Gor Mahia du Kenya, en match aller du tour de cadrage de la 17e édition de la Coupe de la Confédération. Les Kényans ont été les premiers à trouver la faille dans la défense des Immaculés par Gnamien, à la 62e mn. Il a réussi à tromper le gardien de but Barrel Mouko, la défense du DCMP n'arrivant pas à sortir un ballon qui traînait dans la surface de réparation. Mais William Likuta a égalisé à la 71e mn, reprenant un centre.

Notons que Vinny Bongonga a loupé le penalty du second but

victorieux des joueurs du coach Isaac Ngata à la 79e mn. L'arbitre de la partie l'a accordé tout en expulsant un joueur kényan qui a détourné de la main un ballon qui filait vers le but. Toutefois, DCMP regagne Kinshasa avec ce résultat et n'aura besoin tout au plus que d'un match nul de zéro but partout, lors de la seconde confrontation pour se qualifier à la phase des groupes de la Coupe de la Confédération.

Cette rencontre doit être prise au sérieux, en évitant le scénario vécu contre El Khartoum El Watani au match retour des seizièmes de finale. DCMP avait battu le club soudanais à Khartoum par deux buts un, avant de perdre par la même marque au stade des Martyrs, à Kinshasa. Il avait fallu les tirs au but pour obtenir, dans la peur, la qualification pour le tour de cadrage. Le staff et les joueurs sont prévenus de manière à bien gérer ce match retour.

*Martin Engimo*



Gor Mahia tenu en échec par DCMP à Nairobi

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## CENTRAFRIQUE

## L'envoyé spécial de l'ONU sollicite un mandat « adéquat »

A quelques jours de l'expiration de l'exercice de la Minusca, Mankeur Ndiaye a demandé, le 25 octobre, devant le Conseil de sécurité, un mandat « approprié » pour accompagner les élections de 2020 dans le pays.

« Je sollicite donc du Conseil de sécurité, tel que recommandé par le secrétaire général dans son rapport, un mandat approprié pour la Minusca, afin qu'elle puisse fournir le soutien technique, logistique, sécuritaire et opérationnel nécessaire à la tenue des élections dans le respect des délais constitutionnels », a plaidé le chef de la mission de paix. Il a lancé un appel aux pays de la région afin qu'ils apportent leur appui indispensable « pour traduire le rêve de paix, de prospérité et de développement des Centrafricains en une réalité durable ».

Ainsi, le représentant spécial des Nations unies pour la Centrafrique a souligné que le contexte de mise en œuvre du prochain mandat de la Minusca (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique) serait « non seulement dominé

par la poursuite de l'appui à la mise en œuvre de l'accord de paix du 6 février; mais également par la préparation des élections présidentielle et législatives de 2020-2021 », avant de se féliciter des préparatifs en cours pour la tenue de ces élections, y compris l'adoption d'un nouveau code électoral, et la préparation de la cartographie des électeurs qui permettra ensuite leur enregistrement en janvier 2020. « Malgré ces pas encourageants, la tenue des élections aux dates prévues reste menacée par l'insuffisance des ressources techniques, financières et humaines », a averti Mankeur Ndiaye.

Selon lui, le manque de ressources financières, l'absence d'un mandat approprié de la Minusca et la persistance de l'insécurité suscitent des appréhensions au sein d'une partie de la classe politique centrafricaine quant à la fai-

sabilité de ces élections sur l'ensemble du territoire et dans les délais de la Constitution.

« Il est vrai qu'un sérieux retard dans la tenue des prochaines élections pourrait créer une situation de vacance au sommet de l'Etat et conduire à une nouvelle transition politique que certains appellent de leurs vœux, mais qui serait, j'en suis convaincu, dommageable pour la consolidation de la démocratie et de la paix en RCA », a-t-il dit. Mankeur Ndiaye a estimé important que « la communauté internationale se mobilise, afin que ces consultations se déroulent, selon le calendrier prévu, de manière libre, inclusive et équitable sur l'ensemble du territoire ».

«L'espoir d'une nouvelle ère »

L'année 2019 s'était ouverte avec l'espoir d'une nouvelle ère pour le peuple centra-

fricain avec l'accord de paix négocié à Khartoum, a affirmé le représentant spécial de l'ONU pour la Centrafrique, avant de signaler des avancées dans la mise en œuvre de ce texte.

Il a cité la création des mécanismes de suivi et des unités spéciales mixtes qui comprennent des membres des groupes armés, le désarmement des groupes armés, les consultations nationales pour la mise en place de la future Commission vérité, justice, réparation et réconciliation, et le lancement de plus de quatre cents projets de développement socioéconomique. « En dépit de ces progrès, d'importants défis demeurent, défis qui, reconnaissons-le, entravent lourdement nos efforts collectifs de stabilisation de la RCA », a toutefois souligné Mankeur Ndiaye, évoquant « la situation tendue qui persiste dans le nord-est du pays depuis juillet », qui a en-

traîné le déplacement de plusieurs milliers de personnes. Le chef de la Minusca s'est également inquiété des autres défis qui menacent les efforts de paix dans le pays, notamment les risques de violences liées à la transhumance qui va commencer avec l'arrivée de la saison sèche, la persistance de taxations illégales, la radicalisation du discours politique par certains acteurs et, dans une moindre mesure, les retards accumulés dans l'adoption de certains projets de lois prévus par l'accord de paix. Il a, cependant, rassuré les membres du Conseil de sécurité que la Minusca, conformément à son mandat, continuera d'apporter aux parties signataires tout son appui politique et technique, et n'hésitera pas également à adopter une posture robuste face à ceux qui menacent la population civile, tel qu'elle l'a démontré dans le cadre de l'opération Anvil dans l'ouest du pays.

Josiane Mambou Loukoula

## SIXIÈME CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY-BALL ZONE 4

## Les Camerounais survolent la compétition

Les équipes des Forces armées et police (Fap) du Cameroun, dans les deux versions, ont respectivement remporté, le 26 octobre au gymnase Henri-Elendé, à Brazzaville, les deux trophées mis en jeu pendant le tournoi.

Les Fap n'ont pas fait cadeau à leurs adversaires venus des deux Congo et du Gabon. Elles ont, en effet, battu en finale les clubs de la République démocratique du Congo (RDC). Chez les messieurs, les Fap ont dominé Mwanganza, trois sets à zéro, et chez les dames, elles ont pris le dessus par le même score sur Canon de Ndjili.

« Dans l'ensemble, nous étions sereins parce que nous sommes confiants... Nous comptons sur

**« Le sport est une industrie qui doit être considérée comme un moyen de développement des compétences des jeunes athlètes au niveau international comme national. Merci d'avoir fait de Brazzaville le centre du volley-ball continental durant cette compétition. J'encourage tous les athlètes et tous les officiels pour toutes les compétences développées »,**



Les joueurs des Fap, de Mwanganza et de Kinda Ondoho posant avec les officiels

le collectif. Nous sommes venus ici pour chercher le titre et c'est une mission accomplie», a déclaré l'un des joueurs de l'équipe masculine des Fap.

Si les clubs de la RDC ont glané les deuxièmes places dans les deux versions de cette compétition, la formation de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), chez les dames, et Kinda Odzoho chez les messieurs n'ont pas pu réaliser leurs promesses de remporter les trophées à domicile,

se contentant des troisièmes places.

Pour des services rendus à la Fédération congolaise de volley-ball, (Fécovo), ainsi qu'à la Confédération africaine de la discipline (Cavb), le président du club multidisciplinaire de la DGSP, Serge Oboa, a reçu une médaille de distinction remise par le président de la Cavb, l'Égyptien Amr El Wani.

Clôture de la compétition au nom du ministre des Sports et de l'éducation physique, l'ins-

pecteur général des Sports, Mbon Obami, a loué le professionnalisme des athlètes ainsi que des dirigeants du volley-ball africain pour la réussite de ce championnat. « Le sport est une industrie qui doit être considérée comme un moyen de développement des compétences des jeunes athlètes au niveau international comme national. Merci d'avoir fait de Brazzaville le centre du volley-ball continental durant cette compétition. J'encourage

tous les athlètes et tous les officiels pour toutes les compétences développées », a-t-il rappelé.

Organisés par la confédération africaine de volley-ball en partenariat avec la Fécovo, ces sixièmes championnats d'Afrique de volley-ball zone 4, Afrique centrale, ont regroupé, du 19 au 27 octobre à Brazzaville, sept clubs (messieurs) et huit (dames) venus des deux Congo, du Cameroun et du Gabon.

Rude Ngoma

## COOPÉRATION

# La Croix- Rouge congolaise et française renforcent leur partenariat

L'objectif principal est de faire le bilan des actions mises en œuvre et d'identifier les principaux enjeux auxquels les deux sociétés seront confrontées dans les prochaines années.

Un atelier de partenariat entre la Croix-Rouge congolaise et la Croix-Rouge française, couvrant la période 2011-2019, s'est ouvert le 23 octobre à Brazzaville. La rencontre qui va durer trois jours vise à repenser le cadre de coopération bilatérale, dans le respect des contraintes et des objectifs stratégiques de chaque société nationale.

Spécifiquement, il s'agira, entre autres, de dresser un bilan de la coopération depuis 2007 sur les thématiques actuellement développées dans le cadre des projets en cours ; d'identifier les attentes réciproques et proposer des axes d'amélioration de coopération de manière à ce que les deux sociétés nationales produisent une feuille de route conjointe indicative sur une projection de trois ans (insertion dans les budgets, orientations programmatiques...); d'améliorer la connaissance réciproque en identifiant de nouvelles pistes de partenariat pertinentes et efficaces.

Christian Sédar Ndinga, président national de la Croix-



La photo de famille des deux délégations

Rouge congolaise, a loué ce partenariat qui existe depuis une dizaine d'années. « Elle a une santé qui bon an, mal an, peut être bonne peut être mauvaise, mais elle existe et c'est pour cette raison qu'aujourd'hui, nous nous retrouvons pour revisiter le cadre de cette coopération bilatérale », a-t-il indiqué, avant d'ajouter : « Le deuxième axe pour moi, c'est un appel ; un appel de ce que nous

aurons vu, critiquer ; un appel à une meilleure façon de travailler ; un appel à une meilleure connaissance de ce que nous sommes. Et donc, de ce que doit être notre coopération et un appel à élargir les horizons de notre travail commun ».

#### Revisiter la collaboration

Pierre Girabit, chef de la délégation de la Croix-Rouge française au Congo, a pour

qui vont être, selon lui, intensifs pour pouvoir échanger sur les relations de partenariat et de coopération qui lient les deux sociétés nationales. « Il y a toujours parfois des relations difficiles et le temps est venu de faire le point et de s'asseoir autour de la table comme nous le faisons pour discuter de cette relation », a-t-elle dit.

Précisons que la Croix-Rouge congolaise et la Croix-Rouge française sont deux sociétés nationales membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Leurs relations sont depuis douze années formalisées par un accord-cadre. Le dernier en date a été signé par les deux sociétés nationales en mars 2007. Depuis cette date, la Croix-Rouge française est opérationnelle en République du Congo au travers de projets dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'hygiène et assainissement, du renforcement de capacités et des réponses aux urgences.

Guillaume Ondzé

## BGFIMobile

Quel que soit l'opérateur,  
envoyer du crédit à  
ses proches devient une  
vraie partie de plaisir

Service disponible 7j/7 - 24h/24

BGFIMobile, la banque dans votre mobile



coûte - Qualité - Client  
tél: 8188  
mail: eqccongo@bgfi.com

[www.groupebgfi.com](http://www.groupebgfi.com)



**BGFIBank**  
Votre partenaire pour l'avenir

## BURUNDI

# Les premières dames encouragent les femmes à promouvoir la paix

A l'image de la conférence internationale des femmes leaders tenue à Bujumbura, les épouses des chefs d'Etat, réunies au sein de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad), ont salué tour à tour les initiatives visant à solliciter le leadership de la gent féminine pour assoir la paix en Afrique.

« Notre implication à nous femmes, dans la définition et l'exécution des stratégies permettant de relever les défis de paix et de développement, est une exigence encouragée par la résolution 229 de l'Union africaine et les résolutions 1325 et 1889 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui posent le cadre et mettent en exergue notre rôle important en tant que femmes dans les processus de recherche de paix », a déclaré Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de l'Opdad.

Au-delà des difficultés contextuelles que peut présenter la mise en œuvre de ces résolutions, elle a noté l'engagement des premières dames d'Afrique qui ne sont « jamais restées en marge de cette dynamique ».

« C'est sous cette impulsion que j'ai pu jouer ma partition à l'édification de la paix dans mon pays, le Congo, à l'occa-



Une vue de l'assistance à la conférence des premières dames/Adiac, Yvette Nzaba

et conscientiser les femmes en particulier, sur leur rôle crucial en matière de prévention et de consolidation de la paix », a rappelé Antoinette Sassou N'Guesso. Sur le continent africain, ayant

du Congo pour « contribuer à éteindre les foyers de tension qui tendaient à naître encore une fois à l'occasion des élections ». En effet, réunies au sein de la Mission des premières dames

matériel aux personnes déplacées ainsi que des conférences pour partager les bonnes pratiques. Le leadership féminin renvoie, selon elle, à « la nécessité d'une prise de conscience individuelle et collective de la femme, en vue d'œuvrer pour une société fondée sur les principes d'équité, de justice sociale et d'égalité ».

Pour l'épouse du chef de l'Etat centrafricain, Tina Margarita Touadéra, le thème de la conférence cadre bien avec la situation en Centrafrique, un pays post-conflit, qui a besoin, a-t-elle déclaré, « de l'engagement et de l'implication totale des femmes pour la conso-

lidation de la paix ».

Denise Nkurunziza, initiatrice de la conférence, a invité les Burundaises, en général, et les femmes leaders, en particulier, à consolider, dans un premier temps, la paix dans leurs familles respectives. « Faites d'abord la paix avec vos conjoints, avec vos enfants et votre entourage », a-t-elle insisté. D'après elle, la rencontre a permis aux femmes de renforcer leur engagement à consolider la paix dans leurs pays respectifs et à être plus courageuses dans leurs contributions au développement.

Yvette Nzaba

## «Faites d'abord la paix avec vos conjoints, avec vos enfants et votre entourage»,

sion des troubles sociopolitiques, de triste mémoire, nés dans un contexte électoral. Les conférences et autres rassemblements au niveau national m'ont également permis, à chaque fois que je le pouvais, d'interpeller

connu l'expérience lors des conflits qui ont secoué son pays, au courant des années 1990, la présidente de l'Opdad a parlé des différentes missions de prévention et de sensibilisation effectuées en Côte d'Ivoire et en République démocratique

d'Afrique pour la paix, créée en 1997, Antoinette Sassou N'Guesso a rappelé qu'elles ont conjugué des efforts pour promouvoir la paix à travers des actions individuelles et communes telles que le plaidoyer, la médiation, le soutien moral et

### MESSAGE DE REMERCIEMENTS AU COUPLE PRÉSIDENTIEL



La veuve Placide Lenga, les enfants et famille expriment leur profonde gratitude à son excellence Monsieur le président de la République et madame pour le soutien indéfectible et toutes les marques d'attention dont ils ont fait l'objet lors du décès de M. Placide Lenga, ancien premier président de la Cour suprême du Congo, survenu le 5 septembre 2019 à Johannesburg, en Afrique du Sud, et dont l'inhumation a eu lieu le 21 septembre 2019 à Yala Vounga, près de Kinkala, dans le département du Pool. Puisse le Très Haut se souvenir de vous et de votre bonté infinie.

### LIBYE

## Une conférence internationale prévue à Berlin

En visite dans le pays, le ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas, a indiqué, le 27 octobre, que l'objectif de la rencontre qui se tiendra dans la capitale allemande, en vertu d'un plan d'action de l'ONU, sera de mettre fin aux interférences étrangères dans le conflit libyen.

Les « influences étrangères » sont un « problème fondamental » de la crise libyenne et y mettre « fin sera l'un des objectifs de la conférence de Berlin », a déclaré le chef de la diplomatie allemande à la presse, ajoutant que la rencontre pourrait se tenir entre fin novembre et début décembre. Il s'exprimait ainsi aux côtés de son homologue libyen, Mohamad Tahar Siala, ainsi que de l'émissaire de l'ONU, Ghassan Salamé, dans la ville de Zouara, à 100 km à l'ouest de Tripoli.

Durant son bref séjour, Heiko Maas a eu une réunion avec le Premier ministre du gouvernement d'union (GNA) basé à Tripoli, ainsi qu'avec l'émissaire de l'ONU, Ghassan Salamé. « Nous avons donné à MM. Sarraj et Siala un aperçu sur l'état d'avancement du processus de Berlin », a confié le délégué

des Nations unies à l'issue de leur échange, tout en évoquant un « processus sérieux de la part de pays influents dans le monde ». Il a dit espérer mettre fin à Berlin aux divisions de la communauté internationale sur le dossier libyen, avant une

### « Processus sérieux de la part de pays influents dans le monde »

autre conférence qui sera organisée en Libye même. Le ministre allemand a exprimé le soutien de son pays au plan de l'ONU sur la Libye, estimant « nécessaire la réactivation du processus politique » dans ce pays déchiré par les conflits

depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi, en 2011, pour « parvenir à une paix durable ». Plusieurs analystes estiment que la guerre perdure en Libye parce que certaines puissances la mènent par procuration dans ce pays, où le maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'est, a lancé une offensive, le 4 avril, pour s'emparer de Tripoli. Ils citent notamment les Emirats, l'Egypte et l'Arabie saoudite qui sont accusés de soutenir le maréchal Khalifa Haftar, y compris le Qatar et la Turquie qui, selon eux, appuient le GNA. Malgré l'offensive de l'armée nationale libyenne que dirige l'homme fort de la Cyrénaïque, pour tenter de s'emparer de Tripoli, la capitale, ses troupes se heurtent depuis à une opposition farouche des forces loyales au GNA.

Nestor N'Gampoula

## MORT DU CHEF DE L'ETAT ISLAMIQUE

## Les réactions fusent à travers le monde

Après que le président des Etats-Unis, Donald Trump, a annoncé, le 27 octobre, le décès d'Abou Bakr al-Baghdadi, lors d'une opération militaire américaine dans le nord-ouest de la Syrie, des voix se sont élevées pour saluer la bravoure des forces américaines et appeler à poursuivre la lutte contre les djihadistes où ils mènent des actions terroristes.

Si pour le chef de la Maison-Blanche, le leader de l'Etat islamique (EI) « n'est pas mort comme un héros » mais « comme un lâche », le secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), Jens Stoltenberg, s'en est félicité. « L'annonce américaine concernant l'opération contre Abou Bakr al-Baghdadi était une étape importante dans nos efforts contre le terrorisme international. L'Otan reste engagée dans le combat contre notre ennemi commun de l'EI », a-t-il tweeté le même jour.

Pour sa part, le président français, Emmanuel Macron, a écrit sur son compte Twitter: « La mort d'al-Baghdadi est un coup dur porté contre Daech, mais ce n'est qu'une étape. Le combat continue avec nos partenaires de la coalition internationale pour que l'organisation terroriste soit définitivement défaite. C'est notre priorité au Levant ». En Grande-Bretagne, le Premier ministre, Boris Johnson, n'a pas attendu longtemps pour réagir. « La mort de Baghdadi est un moment important dans notre combat contre la terreur mais la

bataille contre le fléau de Daech n'est pas encore terminée », a-t-il relevé également sur Twitter.

Israël, qui combat le terrorisme depuis de longues années, par la voix de son Premier ministre, Benjamin Netanyahu, a félicité le président Donald Trump pour « cet accomplissement impressionnant ayant mené à la mort du chef de l'EI, al-Baghdadi », déclarant: « Cette réussite est une étape importante, mais la bataille continue ».

Les Russes, dont des unités de l'armée sont présentes en Syrie où le leader de l'EI a été abattu, ont dit ne pas avoir « d'informations fiables » sur une « énième mort » d'al-Baghdadi, faisant état de « détails contradictoires » qui soulèvent « des doutes (...) sur la réalité et le succès de l'opération américaine ». Le porte-parole de la Défense, Igor Konachenkov, a indiqué: « Le ministère russe de la Défense ne dispose pas d'informations fiables sur les actions de l'armée américaine dans la zone de désescalade d'Idleb (...) concernant une énième mort » d'al-Baghdadi. « La mort du leader de Daech marque un tournant dans notre lutte conjointe

contre le terrorisme », a écrit, de son côté, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, sur Twitter. Non loin de la Turquie qui livrait encore récemment une guerre contre les Kurdes, Mazloum Abdi, commandant des Forces démocratiques syriennes, partenaires de Washington durant la lutte contre l'EI en Syrie, a fait savoir: « Les cellules dormantes vont venger Baghdadi. Donc on s'attend à tout, y compris des attaques contre les prisons » gérées par les forces kurdes où sont détenus des milliers de djihadistes.

#### Un succès à l'international pour Donald Trump

L'Iran a, quant à elle, affirmé que la mort du chef de l'EI ne signifiait nullement la fin du combat contre l'organisation djihadiste et son idéologie. Sa disparition n'est pas « la fin du combat contre le terrorisme de Daech mais juste la fin d'un chapitre », a indiqué le porte-parole du gouvernement, Ali Rabii, dans un tweet.

Lors de l'annonce de la mort d'Abou Bakr al-Baghdadi par Donald Trump, considérée comme un succès à l'international pour le président américain, la nouvelle a

été dès le départ accueillie avec retenue par ses alliés européens. « Abou Bakr al-Baghdadi est mort (...) Il est mort comme un chien », déclarait le chef de la Maison-Blanche, lors d'une allocution, précisant que c'est pour avoir été acculé par les forces américaines que le leader de l'EI s'est fait sauter avec sa ceinture d'explosifs.

Le président américain s'est surtout réjoui de ce qu'aucun soldat américain n'avait été tué dans l'opération qui a fait « un grand nombre » de morts dans les rangs des partisans de Baghdadi. Réagissant à son tour, le secrétaire à la Défense, Mark Esper, a salué dans un communiqué « un grand jour pour l'Amérique et un grand jour pour le monde ». Il a assuré que l'équipe sur le terrain avait à la fois la confirmation visuelle et l'ADN de l'identité de sa cible.

Homme le plus recherché du monde et « calife » autoproclamé en 2014 ayant un temps présidé aux destinées de sept millions de personnes en Irak et en Syrie, il était considéré comme responsable de multiples exactions et atrocités dans les deux pays et

d'attentats sanglants dans plusieurs autres.

La dernière apparition d'al-Baghdadi, la première en cinq ans, remontait à une vidéo de propagande du 29 avril où il appelait ses partisans à poursuivre le combat. En septembre, il avait demandé, dans un enregistrement audio, à ses partisans de « sauver » les djihadistes détenus dans les prisons et leurs familles vivant dans des camps de déplacés, notamment en Syrie et en Irak. Il s'agit aussi de mentionner que c'est à Mossoul, en Irak, que le chef de l'EI, de son vrai nom Ibrahim Awad al-Badri, a fait sa seule apparition publique connue, en juillet 2014, notamment à la mosquée al-Nouri.

La mort annoncée du chef de l'EI intervient dans une période d'intense activité militaire dans le nord de la Syrie, où les forces turques ont lancé, le 9 octobre, une vaste offensive contre les forces kurdes. De leur côté, Damas et son allié russe ont accéléré le déploiement de leurs troupes à la frontière turque, tandis que les Américains ont annoncé l'envoi de renforts militaires dans l'est pétrolier de la Syrie.

Nestor N'Gampoula

## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Tsiba Antoine Franchelie, je désire être appelé désormais Trankon Anthony Martinez. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois(03) mois.

## REMERCIEMENTS

Les familles Sogni et Tati remercient vivement toutes les personnes qui leur ont apporté leur précieuse assistance lors du décès de leur fille et nièce, Mme Olga Marthe Loemba Loubouka, le 6 octobre 2019 à Pointe-Noire. Ces remerciements vont particulièrement à l'endroit du cabinet du Premier ministre, chef du gouvernement et des anciens de la société Airtel-Congo.

Les restes mortels de Mme Olga Marthe Loemba Loubouka ont été portés en terre, le 19 octobre 2019 dans le village de ses grands-parents, à Tchissanga dans le département du Kouilou.

Qu'elle repose en paix dans le Royaume de Dieu, le Père.



## NÉCROLOGIE

Paul Anguima, ancien directeur de la Manufacture d'art et de l'artisanat congolais à la retraite, et Jean-Claude Ibara-Mbossa, directeur départemental du Livre et de la lecture publique de Brazzaville, informent le procureur de la République, André Gakala-Oko, MM. Florent Mbongo à Ipouou (district d'Ongoni), Gilbert Okouangui à Pointe-Noire, les familles Assalé, Ekiengué et Ongondo, parents amis et connaissances du décès de leur sœur et mère, Marie Ibara, survenu le 21 octobre 2019 à l'hôpital de référence de Talangai. La veillée mortuaire se tient au quartier Domaine, arrêt Terminus (lycée scientifique de Massengo). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



MM. Théodore Okoko, Alexis Ngomba, Mathieu Ossalé Keke, Grégoire Ikoungou, Justin Keke, Henri Beaucas Koubadika et Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances des terres Mohali à Makoua, Brazzaville et Pointe-Noire du décès de leur fille, sœur, cousine et mère, Micheline Ngala, survenu le 20 octobre 2019, à Pointe-Noire. Le deuil se tient au quartier Loandjili, vers le CSI de Loandjili. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



## MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD CONGO-FMI

## La commission ad hoc de l'Assemblée nationale cible quinze mesures

Le président de la chambre basse du parlement, Isidore Mvouba, a lancé officiellement, le 26 octobre à Brazzaville, les travaux de l'organe chargé du suivi de l'exécution du programme triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), signé le 11 juillet dernier entre la République du Congo et le Fonds monétaire international (FMI).

Présidée par le député Maurice Mavoungou, la commission ad hoc chargée du suivi de l'exécution de l'accord Congo-FMI a ciblé quinze mesures sur les quarante-huit du programme. Sans les dévoiler à la presse, le président de la commission économie, finances et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale a rappelé que le gouvernement a pris un certain nombre d'engagements pour exécuter ce programme qui prévoit des revues semestrielles. « La première revue se fera après le 1er décembre de cette année. Donc, la commission ad hoc de l'Assemblée nationale veille à ce que le gouvernement respecte les engagements pris, résumés en quarante-huit mesures mais nous en avons épinglé quinze qui méritent de notre part un suivi, de manière rigoureuse, dans leur mise en œuvre », a expliqué Maurice Mavoungou, annonçant la transmission sous peu d'un questionnaire au gouvernement afin d'obtenir des réponses. Membre de la commission ad hoc chargée du suivi de l'exécution de cet accord, Jérémy Lissouba est revenu sur la détermination de

l'Assemblée nationale quant au respect des engagements pris par les autorités congolaises. « Nous allons être en contact avec le gouvernement pour recevoir et analyser les informations qu'il pourrait mettre à notre disposition. Pour nous, le défi est de faire en sorte que les choses aboutissent non pas de manière superficielle mais de manière concrète. Nous voulons que cet accord puisse aussi nous permettre de régler un certain nombre de dysfonctionnements que nous avons constatés, qui sont en partie responsables de la crise dans laquelle nous sommes plongés », a laissé entendre le député de Dolisie 2.

**Contrôler le programme sans complaisance ni faiblesse**

Lançant les travaux, le président de l'Assemblée nationale a indiqué que la période de mise en œuvre de ce programme est assujettie à des revues semestrielles, dont la première s'effectuera courant décembre et janvier 2020. « L'exécution de cet accord assorti des quarante-huit mesures ou clauses contractuelles, exige



du gouvernement rigueur et pugnacité sous l'œil vigilant de l'Assemblée nationale. Pour une implémentation efficace de ce contrat, la représentation nationale a placé à la pointe de ce combat la commission ad hoc chargée du suivi de l'exécution de l'accord avec le FMI », a déclaré Isidore Mvouba.

S'adressant aux membres de la

commission, il a insisté sur le fait que le contrôle de ce programme devra se faire sans complaisance, plus encore sans faiblesse. Car, il en va du relèvement des équilibres macroéconomiques du pays. « Connaissant votre expertise, nous ne pourrions douter un seul instant de votre engagement à la responsabilité et au travail bien fait. Votre

feuille de route m'en donne l'assurance. Vous disposez, en effet, de tout l'arsenal institutionnel et légal, de la documentation nécessaire, ainsi que des outils appropriés pour l'obtention des résultats attendus par le peuple congolais », a-t-il conclu, assurant les députés responsabilisés du soutien total de l'Assemblée nationale.

**Parfait Wilfried Douniama**

## POLITIQUE NATIONALE

## La Copar compte sur la tenue du dialogue pour l'avènement d'un Etat de droit

La Convention des partis républicains (Copar) a présenté, le 25 octobre à Brazzaville, au secrétariat permanent du Conseil national du dialogue (CND), les préoccupations qu'elle entend exprimer dans la perspective d'un éventuel dialogue

Recevant la délégation du CND au siège du Congrès pour la démocratie et la République, cette plateforme, coordonnée par le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a présenté ses préoccupations. Selon le président par intérim de la Copar, Chris Antoine Walembaud, le prochain dialogue national devrait être une occasion pour réaffirmer un Etat de droit à travers une véritable indépendance de la justice. « Nous avons insisté sur l'avènement d'un Etat de droit véritable au travers d'une justice indépendante. Nous exigeons la non-immixtion effective de l'exécutif dans le judiciaire. Le parquet ne doit pas être aux ordres de la chancellerie ni subir toute autre influence », a-t-il lâché.

Ce groupement politique prône également la gouvernance globale comme premier pilier du développement. D'où la nécessité de mettre en œuvre le Plan national de développement. « La Copar est très préoccupée par la gouvernance globale. Il y a trop de lacunes dans la gouvernance de notre pays et ses effets sont dévastateurs. Il faut que les deniers publics soient mieux gérés et il ne faut plus faire la promotion



de l'impunité. Lorsqu'il est établi que tel comptable public n'a pas été respectueux des missions qui lui ont été confiées, naturellement, il faudrait que sa responsabilité soit engagée », a poursuivi Chris Antoine Walembaud.

La Copar s'est, par ailleurs, dit préoccupée par la mise en œuvre d'une véritable construction nationale devant bannir l'émergence agressive des micro-nationaux. D'après cette plateforme de l'opposition républicaine, le tribalisme et l'ethnocentrisme doivent être éradiqués. « Nous comptons sur le dialogue en perspective pour mettre un accent particulier sur

des pratiques qui mettent en péril l'unité nationale, notamment le tribalisme ou l'ethnocentrisme », espère-t-elle.

En effet, dans le document qu'elle fera parvenir prochainement au CND, en vue d'une exploitation dans le cadre du dialogue, la Copar mentionnera l'aspect sécuritaire. Le modèle sécuritaire mis en place s'est, pense-t-elle, essoufflé, car les Congolais ne se sentent plus en sécurité. S'agissant de la question du Pool, Chris Antoine Walembaud estime que cette situation est nationale. « Il faudrait que cette affaire soi-disant du Pool trouve de solutions. C'est quand même

étonnant que depuis 1997-1998, on ne fait qu'en parler. Il faut que des Congolais soient en mesure de trouver des solutions idoines et pérennes à cette question », a souhaité le président par intérim de la Copar.

L'autre préoccupation majeure de la Copar concerne la gouvernance électorale. S'interrogeant sur le fait que les élections sont parfois contestées au Congo, Chris Antoine Walembaud est convaincu que la première réponse à cette question est la fiabilité du fichier électoral qu'il veut biométrique. « Il y a eu des recommandations à Sibiti sur la gouvernance électorale,

Les délégations de la Copar et du CND après les échanges/Adiac il faut que celles-ci soient mises en œuvre intégralement. La Copar ne pose pas de préalables à l'organisation d'un dialogue, nous soutenons la démarche du Conseil national du dialogue en vue de l'avènement d'un Etat de droit », a-t-il conclu. Membre de la délégation du CND, le Pr Joseph Itoua a reconnu que les échanges avec la Copar ont été constructifs. Notons qu'après les partis politiques, la cellule de communication du secrétariat permanent du CND rencontrera la société civile avant de se tourner vers les autres forces vives de la nation.

**Parfait Wilfried Douniama**

## COMMUNE DE BRAZZAVILLE

## Vers la bancarisation des recettes municipales

La réforme a été présentée lors de la récente session du conseil départemental et municipal de la ville capitale et devra contribuer à améliorer la gestion financière locale.

Pour les autorités municipales, le processus de bancarisation constitue une exigence de « l'orthodoxie financière », autrement dit une gestion prudente impliquant le respect de principes et de bonnes pratiques liés à la gérance des ressources de la commune.

C'est la commission chargée d'examiner le règlement du budget de la mairie exercice 2018 qui a édifié le conseil sur la nécessité de moderniser son

administration, à travers la bancarisation, pour une meilleure traçabilité desdites recettes.

En effet, cette réforme concerne les paiements par anticipation (PPA) ; les renvois des PPA ; les paiements des créances ; les mandats, les recouvrements.

Ce projet constitue donc une nouvelle étape dans le processus de réformes du secteur des recettes municipales. Depuis 2017, des groupes de travail ont été mis en place pour recenser les contribuables potentiels de la mairie et essayer d'identi-



Christian Roger Okemba

fier la parafiscalité locale qui contribue au budget local.

Le but de cette enquête était non seulement de doter la municipalité de Brazzaville d'une liste exhaustive des impôts, taxes et tous les autres droits perçus au bénéfice des services municipaux, mais aussi d'éviter la dispersion des ressources.

Dans son discours de clôture, le président du conseil départemental et municipal, maire de la ville de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a indiqué que la prochaine étape consistera à

doter la municipalité d'un nouveau cadre législatif de la gestion de la collectivité locale. Il s'agit, selon lui, des outils qui vont compléter l'architecture juridique susceptible d'améliorer le quotidien des Brazzavillois.

Signalons que la cinquième session ordinaire administrative du conseil, tenue du 17 au 25 octobre, a permis aux autorités locales d'approuver d'autres mesures : l'autorisation d'inhumation dans les cimetières privés situés dans le périmètre urbain de Brazzaville et la réduction du coût des frais d'inhumation des enfants dont l'âge varie entre zéro et 10 ans ; le changement de dénomination du rond-point situé en face de l'aéroport international Maya-Maya, dans l'arrondissement 4 Moungali, en rond-point du Fespam ; de même que le rond-point situé en face de la maison commune de Poto-Poto, dans l'arrondissement 3, en «Place des Bantous de la capitale».

Fiacre Kombo

## DIALOGUE POLITIQUE

## L'UPC propose la participation de la communauté internationale

Le parti dirigé par Paulin Makaya a fait part de sa suggestion à la délégation du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue, le 25 octobre à Brazzaville.

Dans un document intitulé « Pour une solution négociée au Congo Brazzaville » et remis à la délégation conduite par Joseph Christian Ndinga Boubanga, le parti Unis pour le Congo (UPC) propose également la libération de tous les prisonniers qu'il qualifie de « politiques », la mise en place d'une commission mixte paritaire (pouvoir, opposition, société civile, diaspora et anciens présidents de la République) chargée de la rédaction de l'ordre du jour et du règlement intérieur du futur dialogue national.

Cette commission, a-t-il dit, doit être composée à nombre égal des membres de la mouvance présidentielle et de l'opposition. Sur la gouvernance électorale, ce parti a laissé entendre qu'afin d'éviter toutes contestations pouvant conduire à des troubles souvent nuisibles à la paix et à l'unité nationale, la Commission électorale nationale indépendante doit refléter le paysage politique, social et culturel congolais. L'UPC voudrait également que soit repris dans un bref délai le recensement, en vue d'une meilleure maîtrise du corps électoral. Le découpage électoral, a-t-il soutenu, demande aussi à être révisé pour une représentativité plus équilibrée et plus fidèle de l'électorat congolais.

Le parti de Paulin Makaya propose, en outre, l'instauration de la carte biométrique, à fabriquer localement et non à l'étranger, et l'érection de la direction générale des affaires électorales en un ministère à part entière, séparé du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation.

« Nous avons donné nos propositions et nous attendons ce que ça va donner », a conclu le président de l'UPC. Quant à la délégation du Conseil national du dialogue, celle-ci a exprimé sa satisfaction du fait d'avoir été bien reçue et surtout de la qualité des échanges.

« Nous allons faire un rapport au secrétaire Martin Mbéri », a signifié le ministre Alain Akouala Athipault, un des membres de la délégation.

Jean Jacques Koubemba

## FICHE DE POSTE

## Titre du poste : RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

## Contexte :

Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste de Responsable Des Ressources Humaines.

Le Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) d'une surface de 1 350 000 hectares se situe en République du Congo à la frontière du Gabon. Il renferme une biodiversité exceptionnelle (gorilles, éléphants, essences forestières tropicales, etc.). La grande superficie du Parc impose pour sa gestion et sa pérennité, une bonne gestion de son capital Humain.

## PRESENTATION GENERALE

Sous l'autorité du DAF, le Responsable des Ressources Humaines met en œuvre l'ensemble du processus de la gestion du capital humain et réalise le suivi technique et administratif des activités de gestion des Ressources humaines, depuis le recrutement, le développement, jusqu'au départ du collaborateur, dans le cadre des procédures et délais en vigueur.

## MISSIONS PINCIPALES

Administration des Ressources Humaines:

- Rédiger les contrats de travail, avenants et soldes de tout compte
- Etablir et assurer le suivi des dossiers d'assurance complémentaire et prévoyance
- Assurer le suivi des visites médicales, astreintes, frais de mission...
- Gérer l'ensemble des absences (congrés, arrêts maladie, accidents de travail, maladies professionnelles...) et réaliser les déclarations obligatoires
- Réaliser le suivi des pointages ; vérification et régularisation
- Tenir et mettre à jour les registres obligatoires
- Participer au processus de recrutement : publication d'annonces, tri de CV, gestion des réponses aux candidatures, planification des entretiens
- Mettre à jour les tableaux de bord de ressources humaines
- Rédiger et mettre en place les règlements et procédures internes
- Développement de la prévention, santé et sécurité
- Gérer la formation professionnelle et tous les dispositifs s'y rattachant
- Préparer et suivre le plan de formation

## Gestion technique de la paie

- Regrouper, classer et contrôler la cohérence des éléments variables
- Etablir la paie, réaliser les contrôles et rectifications nécessaires
- Lancer la demande de règlement de la paie à la Trésorerie
- Réaliser les déclarations sociales
- Assurer la veille réglementaire sur le calcul de la paie

## Activités complémentaires:

- Expliquer les données et les procédures liées à son domaine technique à ses interlocuteurs
- Participer à d'autres projets RH en étroite collaboration avec le reste de l'équipe

## PRINCIPALES RELATIONS

Hiérarchiques : Rattaché au Service Administratif & Financier  
Fonctionnelles : Ensemble des services

## FORMATION/COMPETENCES

Bac + 3/4 en GRH ou diplôme équivalent  
Et  
Expérience significative dans un poste similaire

## QUALITES REQUISES

- Maîtrise des mécanismes de la Paie et expérience significative
- Connaissance de la législation sociale et fiscale liée aux RH
- Parfaite maîtrise des chiffres, de l'outil informatique et des logiciels de paie
- Confidentialité, polyvalence, rigueur
- Aisance relationnelle et rédactionnelle

Merci de bien vouloir transmettre CV et lettre de motivation à l'adresse  
pnok@africanparks.org  
au plus tard le 15 Novembre 2019

## CONSOMMATION

# Les prix des produits alimentaires revus à la baisse

Le directeur général du Commerce intérieur, Martin Moubari, a annoncé, le 24 octobre à Brazzaville, la décision qui permettra, selon lui, d'améliorer le panier de la ménagère.

« Cette décision aura pour effet d'enrayer la flambée actuelle des prix et de soulager ainsi les familles », a signifié le directeur général du commerce intérieur.

Depuis un certain temps, le marché national connaît une hausse des prix des produits alimentaires de première nécessité. Les cartons de cuisses de poulet et côtes qui coûtaient 6000 et 8000 FCFA respectivement sont actuellement vendus à

14000 voire 16000 FCFA, pénalisant ainsi les ménages.

D'après Martin Moubari, cette augmentation est due à la pénurie des devises et à la mise en application du nouveau règlement de change de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale. L'absence des devises fait donc partie des difficultés que rencontrent les importateurs dans le règlement de factures auprès de leurs fournisseurs

à l'étranger et en approvisionnement en marchandises. « Les commerçants connaissent actuellement une tension au niveau de leurs stocks. Comme nous ne produisons malheureusement pas ce que nous consommons, les commerçants ne peuvent plus payer leurs fournisseurs pour renflouer leurs entrepôts », a indiqué Martin Moubari.

Par ailleurs, le directeur général du Commerce intérieur a précisé que la nouvelle mesure s'appliquera immédiatement et ce jusqu'à la reconstitution des nouveaux stocks des marchandises par les commerçants importateurs. Pour ce faire, les services de contrôle sont tenus de veiller à la stricte application des présentes dispositions.



Gloria Lossele

Le directeur général du Commerce intérieur

« Les commerçants connaissent actuellement une tension au niveau de leurs stocks. Comme nous ne produisons malheureusement pas ce que nous consommons, les commerçants ne peuvent plus payer leurs fournisseurs pour renflouer leurs entrepôts »

## GENRE

## Des filles formées en hôtellerie prêtes à se prendre en charge

Après trois mois de formation, une centaine de filles désœuvrées venues de tous les arrondissements de Brazzaville ont reçu, le 25 octobre, les attestations qui les ouvriront, sans nul doute, les portes de l'emploi pour être autonomes.

« Notre pays est déterminé à réduire la pauvreté en milieu féminin en donnant aux femmes des atouts et des compétences dont elles ont besoin pour une meilleure autonomisation, en devenant des actrices du développement socio-économique », a expliqué la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, lors de la cérémonie de remise des attestations de fin de formation aux filles formées en hôtellerie.

Du 24 juillet au 24 octobre, les apprenantes ont bénéficié des enseignements pratiques et théoriques, suivant une méthodologie participative sur différents métiers de l'hôtellerie, entre autres, l'hébergement, la restauration, la cuisine.

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo a salué l'implication des partenaires comme la commission nationale congolaise pour l'Unesco et le groupe Edmond Hôtel, pour l'organisation et l'accueil de cette formation. Les filles désœuvrées, bénéficiaires de cette formation, se disent aptes à exécuter les différents métiers qu'elles ont appris et sont convaincues que cela permettra à chacune d'elles de faire valoir ses compétences sur le marché de l'emploi, en vue d'une autonomisation et une participation au développement socioéconomique du pays.

Rominique Makaya

## Une formation sur le leadership féminin

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a regroupé, le 25 octobre à Brazzaville, des femmes de la société civile, des administrations publiques et privées ainsi que des indépendantes, afin que chacune d'elles prenne ses responsabilités pour atteindre les Objectifs de développement durable.

La représentante résidente-adjointe du Pnud au Congo, Emma Ngouan Anoh, a expliqué que le leadership féminin se traduit aussi par l'éducation tant dans le foyer qu'à l'extérieur. Il concerne également le développement personnel pour s'intégrer dans cette dynamique, a-t-elle dit, assurant que le Pnud s'est engagé dans le renforcement des capacités des femmes et il est question de créer un réseau d'échanges dans le but d'engager des discussions entre elles. La directrice de l'Intégration de la femme au développement, Arlette Raymonde Bakou, a indiqué, à cette occasion, que la formation visait à rendre les femmes aptes à développer des stratégies pour gérer efficacement leurs entreprises ainsi que leur carrière d'entrepreneuriat. Elle a émis le souhait de voir également le Pnud organiser une formation du genre en faveur des entrepreneures à Brazzaville, Pointe-Noire et Ouesso. Arlette Raymond Bakou a signifié que le leadership reste un facteur déterminant, car il se caractérise par le dépassement de soi, des limites à poser par la société en osant à ne pas se mettre des barrières, mais en se faisant accompagner, entourer des autres et à avoir des compétences parallèles.

Notons que ces derniers temps, les femmes bénéficient de plus en plus de formations pour leur émancipation. Parmi celles-ci, figure la formation sur l'accès aux financements des femmes entrepreneures.

Lydie Gisèle Oko

## CONSEIL CONGOLAIS DES CHARGEURS

## Plus de 1,177 milliard FCFA pour la construction du siège

L'édifice va être bâti dans une période de seize mois à Pointe-Noire par la société China state construction engineering corporation (CSCEC). L'accord relatif à l'érection de cet immeuble R+9 a été signé, le 28 octobre, par le directeur général du Conseil congolais des chargeurs (CCC), Séraphin Mouendzi, et celui de CSCEC, Shi Hong Gang.



L'échange des parapheurs entre les deux parties après la signature de l'accord

« C'est l'aboutissement d'un long processus », a déclaré le directeur général du CCC, assurant que les dispositions ont été prises pour l'achèvement des travaux par la société chinoise.

La CSCEC a déjà fait ses preuves au Congo en matière de construction des infrastructures. Elle a construit la route nationale n°1 reliant Pointe-Noire à Brazzaville, le stade de Kintélé et le siège de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique.

Le CCC ne dispose pas jusque-là d'un siège digne depuis sa création en l'an 2000. Ce projet arrive donc à point nommé et devrait permettre d'améliorer les conditions de travail des agents et d'accueil des usagers.

La CSCEC a été choisie pour conduire les

travaux de l'ouvrage chiffrés à un milliard cent soixante-dix-sept millions quatre-vingt-huit mille cent quatre-vingt-huit francs CFA (un milliard 177 millions 88.198 francs CFA), au terme d'un appel d'offres.

« Nous allons faire un travail de qualité et nous veillerons au respect des normes de sécurité et des délais », a indiqué Shi Hong Gang. Le CCC est une entreprise publique à caractère industriel et commercial. Il a, entre autres, missions d'apporter l'assistance aux chargeurs, de promouvoir la politique nationale en matière de transport des marchandises, de garantir la maîtrise de l'évolution des coûts inhérents à l'activité des professionnels des transports.

Christian Brice Elion

CFCO

## Réhabilitation d'un tronçon pour l'approvisionnement de Brazzaville en gaz

Depuis plus deux semaines, les ouvriers sont à pied d'œuvre pour la reconstruction de l'axe appelé « voie de la boucle », entre la gare et le quartier Mpila. Longtemps abandonnés, les rails sont devenus impraticables et leurs alentours envahis par des habitations.

Pour améliorer l'approvisionnement de Brazzaville et les localités environnantes en produit gazier, via le Chemin de fer Congo océan (CFCO), la Société congolaise des gaz de pétrole liquéfiés (GPL Sa) a initié les travaux d'aménagement partant de la gare CFCO, en passant par la PV jusqu'à la zone industrielle de Mpila, où se trouve son local. Prévus pour fin octobre, les travaux réalisés à 80% devraient s'achever d'ici fin novembre, a indiqué l'attachée de direction, Estelle Malalou Passy. Le bouleversement du calendrier est dû, d'après elle, aux intempéries de ces derniers jours ainsi qu'à quelques difficultés financières auxquelles la société fait face.

« Nous avons pris cette initia-



Une partie du réseau à réhabiliter

tive de refaire ce réseau parce que le chemin de fer est moins coûteux par rapport à la route et ses nombreux postes

de péage. Nous nous battons pour que la voie ferrée soit opérationnelle. Cela fera que nous transportions beaucoup

plus de produits », a déclaré Estelle Malalou Passy.

À en croire la même source, la capacité de stockage ne chan-

gera pas, mais plutôt la capacité de transport qui pourra augmenter grâce à neuf wagons, soit 150 m<sup>3</sup> plus un parc de douze véhicules transportant 25 m<sup>3</sup> en moyenne. La rotation se fera de telle sorte que le produit soit toujours disponible.

Approvisionné par la Congolaise de raffinage et Kosa actuellement, le gros stockage de GPL SA est estimé à environ 5500 tonnes. À l'époque, le chemin de fer était l'unique moyen logistique, grâce à onze wagons dont neuf pour transporter le gaz en vrac et deux pour le gaz en emballé. Signalons que cet embranchement est privé et il y a une plus large partie qui revient au domaine public.

**Lopelle Mboussa Gassia**

### SANTÉ PUBLIQUE

## Les acteurs de relais s'informent des mesures préventives contre Ebola

L'Association congolaise pour la santé publique et communautaire (ACSPC), que dirige Marianne Bayonne, a organisé, du 24 au 25 octobre à Brazzaville, une formation sur la maladie à virus Ebola et quelques pratiques familiales en lien avec la survie, l'éducation et la protection de l'enfant.



Les acteurs de relais communautaire en formation (DR)

L'objectif a été de donner aux superviseurs et acteurs de relais du septième arrondissement, Mfilou, des connaissances et compétences pour préparer une riposte adéquate au cas où il y aurait la maladie.

La rencontre consistait également à identifier ces acteurs de terrain, mettre à leur disposition les outils nécessaires à la réalisation des activités ainsi que les former aux thématiques en rapport avec la sensibilisation.

En effet, les enseignements ont porté sur la fièvre hémorragique à virus Ebola et le paludisme, l'importance de la vaccination et les exercices pratiques. Marianne Bayonne a expliqué aux acteurs de relais ce qu'est la maladie à virus d'Ebola, ses modes de transmission, ses manifestations, les mesures préventives et les messages clés sur elle. Elle a indiqué que cette épidémie tire son origine de la rivière Ebola, en République démocratique du Congo (RDC), où elle a été découverte pour la première fois en 1976. Au Congo, a-t-elle poursuivi, quatre épidémies de la maladie à virus Ebola ont été enregistrées entre 2001 et 2005, dans le département de la Cuvette ouest.

Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé, en décembre 2001, cinquante-sept cas avaient été enregistrés, occasionnant quarante-deux décès. En 2002, cent quarante-trois cas et cent vingt-huit décès enregistrés. La maladie a touché trente-cinq personnes en

mi-octobre 2003 occasionnant vingt-neuf décès. Douze cas ont été documentés lors de la dernière épidémie de 2005 qui avait causé dix décès.

La présidente de l'ACSPC a indiqué que face à la gravité de la maladie, son association ne pouvait pas demeurer inactive, l'histoire rappelant que le Congo a déjà connu des épisodes de ce virus dans la Cuvette ouest et à côté, en RDC où elle continue de décimer la population. A cet effet, elle a invité les participants à observer les mesures d'hygiène et préventives, ajoutant que les messages clés à véhiculer sont notamment que la maladie à virus Ebola est grave, tue rapidement mais peut être évitée par la prévention. Notons que cet atelier a été organisé avec l'appui financier du Fonds des Nations unies pour l'enfance. Il faisait suite à l'harmonisation et l'intégration des messages clés concernant le paludisme, la vaccination et la déclaration des naissances à l'état-civil, dans le cadre du projet de prévention contre la maladie à virus Ebola. Les participants ont été identifiés par les chefs de quartier comme des personnes clés dans la mise en œuvre de ce projet de sensibilisation à la prévention de la maladie à virus Ebola et à quelques pratiques familiales ayant un lien avec la survie, l'éducation et la protection de l'enfant.

**Lydie Gisèle Oko**

## Des résultats encourageants pour un traitement personnalisé du cancer

Le constat a été fait par les principaux médecins pathologistes et techniciens de laboratoire d'anatomie cytologie pathologique des Centres hospitaliers universitaires de Brazzaville et de Bujumbura, réunis pendant deux semaines dans la capitale congolaise.



La photo de famille (DR)

Organisée en partenariat avec l'ONG française Pathologie cytologie développement (PDC), la rencontre s'est achevée le 28 octobre. Elle avait pour objectifs de permettre un traitement personnalisé du cancer, d'améliorer la survie des malades atteints de la maladie, de rendre disponible et accessible la technique d'immuno histo chimie ainsi que le matériel nécessaire à la pratique de la technique manuelle d'immuno histo chimie.

Au cours de la session, les participants ont peaufiné leurs connaissances sur plusieurs aspects, notamment dans la pratique de l'immuno histo chimie qui exige une complicité entre le médecin pathologiste et le technicien de laboratoire. La rencontre vient ainsi de compléter le traitement du cancer qui, hier, n'était lié qu'à l'examen morphologique. L'immuno histo chimie permet d'affiner le diagnostic. Aujourd'hui, grâce à l'apprentissage de cette technique innovante, les malades pourront profiter de ce qu'on appelle la thérapie ciblée, qui sera également utilisée dans la prise en charge des prélèvements au laboratoire d'anatomie cytologie pathologique. Elle permettra, entre autres, de faire un diagnostic précis des cancers ; d'étudier la na-

ture de la cellule cancéreuse ; d'apprécier le comportement des cellules cancéreuses et l'agressivité du cancer.

Rappelons qu'au Congo, entre six cents à sept cents nouveaux cas de cancers sont notifiés chaque année dans le département de Brazzaville. Le diagnostic de certitude du cancer est établi au laboratoire par les anatomo cyto pathologistes sur arguments morphologiques, phénotypiques et génotypiques.

Cette maladie est en train de devenir un fléau mondial. D'après les données épidémiologiques les plus récentes, quinze millions de nouveaux cas ont été diagnostiqués en 2015 et près de neuf millions de décès enregistrés. Ce fléau atteint de plus en plus la population des pays à faible et moyen revenu, dans lesquels sévissent la pauvreté, l'insuffisance des systèmes de santé et de formation des professionnels de santé, la faiblesse de l'éducation à la santé, les préjugés sociaux culturels.

A l'issue de la rencontre de Brazzaville, les participants ont annoncé la naissance de la Société congolaise de pathologie dont les premières journées seront organisées dans un avenir proche.

**Guillaume Ondzé**

MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE  
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET  
REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès

## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR POUR LE PASD N°005C/PASD/2019

1. Le Project d'Appui à la Promotion des Moyens de Subsistance Durables (PASD) est mis en œuvre dans le département du Pool. Le département du Pool était au cœur des violences lors des conflits qui ont éclaté en République du Congo, nécessitant deux accords de paix négociés spécifiquement pour cette région en 2003 et 2005. Par ailleurs, cette région continue d'accueillir des personnes qui ont participé ou ont été touchées par les conflits, et qui n'ont reçu aucun soutien des précédents programmes communautaires de développement et de réintégration. Alors que le département du Pool met l'accent sur les besoins de développement à plus grande échelle, l'appui au renforcement des capacités au niveau communautaire est rare. Une étude (consultations) dans le département du Pool a révélé qu'il est nécessaire de soutenir la capacité croissante des organisations communautaires afin de leur permettre de planifier, concevoir, préparer et gérer le développement communautaire. D'après les résultats de l'étude, le projet a été conçu pour soutenir les communautés dans trois districts du départe-

ment du Pool : Goma Tsé Tsé, Kinkala et Mindouli

2. Le PASD invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exercer les fonctions de chauffeur.

3. Le Candidat devra avoir :

- Être détenteur d'un permis de catégorie B, C, D;
- Avoir un BEPC ou diplôme équivalent;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans la conduite en milieu urbain et rural;
- Avoir une bonne expression orale et écrite du français;
- Être capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel.

4. Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- un curriculum vitae;
- une copie du diplôme;
- une copie du permis de conduire;

- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail sur les précédentes prestations.

Sur cette base, le candidat sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le mercredi 13 novembre 2019, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila / Brazzaville - République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com , les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures.

Fait à Brazzaville, le 28 OCT 2019

Pour le PASD :

Le Coordonnateur National du PDAC,

Isidore ONDOKI



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## INTERVIEW.

## Kaba Ndudi Kabass : « J'ai été émerveillé par le public brazzavillois pour l'intérêt qu'il accorde à la comédie »

Leader de la Compagnie Ifissa en hommage à papa Ifissa, Kaba Ndudi « Kabass », de son vrai nom Rufin Boulou Tevot, a séjourné du 24 au 28 octobre à Brazzaville, où il a participé à la quinzième édition du festival du rire TuSéo. Avant de regagner la ville de Pointe-Noire où il réside, il a accordé une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Depuis quand êtes-vous dans le monde du théâtre ?**

**Kaba Ndudi Kabass (K.N.K.) :** Ma venue dans le monde du théâtre remonte dans mes années de collège, voire au lycée Karl-Marx redevenu aujourd'hui Victor-Augagneur, où je fréquentais. Là-bas, je faisais du théâtre, j'interprétais des pièces d'auteurs et animais les avant premières. J'étais initié au théâtre par feu le ministre Jean Dello, à l'époque enseignant. Je suis largement écouté dans le pays. Je serai professionnel du théâtre lorsque je vais dépendre entièrement de cet art ; lorsque je trouverai les moyens de ma subsistance dans le théâtre ; que je produise les œuvres qui se vendent et me font vivre. Or, actuellement, mon emploi du temps au travail (puisque je suis brasseur dans une brasserie à Pointe-Noire) ne me permet pas d'être au four et au moulin. Ma société ne va pas me laisser aller faire le théâtre alors que les gens attendent la bière. Par contre, lorsque je vais valoir mes droits à la retraite, je vais entièrement me jeter au théâtre, parce que je ne sais pas faire autre chose que le théâtre.

**L.D.B. : A partir de quel moment êtes-vous devenu célèbre ?**

**K.N.K. :** A partir du moment où j'avais sorti mon premier album. Albin Lebanda, me demandant des petits numéros à faire passer dans sa tranche d'animation à Radio Congo et constatant que ceux-ci étaient très intéressants, a pensé que je pouvais les produire pour que les gens les écoutent à la maison, au lieu d'attendre seu-

lement l'émission. C'est ainsi qu'il a contacté le directeur commercial de l'Industrie africaine de disque qui a accepté d'enregistrer, pour la première fois, un comédien. Il y avait des titres comme "Docteur vétérinaire", "La course des verres", "La conférence de presse avec le ministre", ... Les gens se sont appropriés cette œuvre qui a été beaucoup vendue. Et puis, j'ai accompagné Casimir Zoba Zao au studio dans sa chanson "Football". Après le premier album, s'en est suivi un autre, produit par Disco Mabelé. Il y a eu des titres comme "Radio rurale", "La grosse de Gina", ... Après il y a eu une longue période de trêve, due par ma paresse, bien que les occupations professionnelles sont à prendre en ligne de compte aussi. J'ai rebondi plus tard avec le volume «Laisser le marigot aux canards», dans lequel il y a eu des titres comme "Mission d'État", "Les rabotteuses", "Bakala mindondo", "Le test d'embauche", etc.

**L.D.B. : Avez-vous déjà pu obtenir quelques contrats à l'international ?**

**K.N.K. :** Je suis beaucoup sollicité mais comme je l'ai dit, mon travail à la brasserie ne me permet pas de répondre à toutes ces invitations. Maintenant, je crois que j'ai des pistes devant moi qui vont être exploitées avec ardeur, parce que je vais à la retraite dans trois mois.

**L.D.B. : Comment aviez-vous rencontré Germaine Ololo ?**

**K.N.K. :** J'ai rencontré Germaine Ololo lorsque j'ai été appelé par la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) à Pointe-Noire. J'ai été invité à donner un spectacle pour la décoration des travailleurs de cette banque. Le

spectacle devait avoir lieu dans quatre jours, mais j'étais loin de mes compagnons de scène habituels, notamment Misère, Servais Moukala, feu papa Ifissa (que nous avons perdu et qui constitue un grand choc pour moi et pour tout le groupe, au-delà, un grand choc pour tous ceux qui nous écoutent et nous suivent). Je ne voulais pas rater cette occasion ni non plus aller faire piètre figure devant le personnel de la BEAC. C'est ainsi que je suis allé dans toute la ville à la recherche d'un ou d'une actrice qui a des compétences, afin de l'associer à mon spectacle. On m'a orienté à Loandjili, et c'est là-bas que j'ai rencontré Germaine Ololo. J'ai écrit quelques numéros devant elle et lui ai donné le rôle à jouer. Le lendemain, on a commencé les répétitions et au bout de deux jours, elle m'a émerveillé. Je me suis dit, celle-là est faite pour la comédie, pour le théâtre, surtout qu'elle s'exprimait bien en français. Et depuis lors, je l'ai gardée près de moi. Quand je crée un personnage, très vite je pense à ses aptitudes à l'incarner.

**L.D.B. : Quelles sont les leçons à tirer dans vos différentes comédies telles que dans "Mission d'État" ?**

**K.N.K. :** Dans "Mission d'État" j'ai voulu mettre en scène l'homme politique face aux citoyens. L'homme politique pense toujours qu'il peut aller vers la base avec un discours, mais un discours qui est toujours revenu. Le changement qu'annonce ce discours-là tarde toujours à se réaliser sur le terrain. La misère du peuple est toujours la même et le discours de l'homme politique reste le même. Chacun promet mais ne réalise pas. C'est

ce que j'ai voulu faire ressortir dans "Mission d'État". On parle d'école à travers des enfants qui sont assis à même le sol ; on parle de ceux qui n'ont pas mangé même un bout de pain dans la journée ; on parle des routes qui se dégradent. C'est cette léthargie, cette indifférence de l'État que j'ai voulu mettre en exergue dans "Mission d'État". C'est pourquoi on n'a dit que c'est à nous la population de toucher du doigt les problèmes du gouvernement, parce qu'ils disent qu'ils viennent toucher la misère du peuple et quand ils repartent, ils ne réalisent pas. Et donc, nous avons inversé les choses en touchant du doigt les problèmes du gouvernement.

**L.D.B. : Et dans "Les rabotteuses" ?**

**K.N.K. :** Dans "Les rabotteuses", nous parlons du retraité qui, après avoir perçu sa pension, n'a pas montré le bon exemple à ceux qui vont être retraités après lui. Quand il sort de la Caisse nationale de sécurité sociale et se fait aborder par des jeunes filles, il accepte d'aller dans un resto dont il ne connaît pas le standing. Il laisse là-bas une bonne partie de sa pension à travers les notes de ce qu'ils ont mangé. Ce n'est pas un bon exemple, c'est de l'imprudance. C'est pour montrer aussi que lorsque vous allez quelque part, renseignez-vous d'abord, parce que si le retraité s'était renseigné sur la valeur des mets servis dans ce restaurant, je crois qu'il n'aurait pas commis la maladresse de tirer une chaise et de s'asseoir avec ces filles.

**D.B. : Vous aviez été les invités d'honneur du festival Tuséo, qu'aviez-vous montré au public et quelles sont les retom-**



**bées de ce festival pour vous ?**

**K.N.K. :** Au festival Tuséo, nous avons joué deux titres, "Bakala ya mindondo" que le public appelle "Mon Sénégalais", puis "Caniche". Cela a été bien. A l'issue de ce festival, nous avons eu des contacts importants et pensons qu'ils accoucheront de bonnes choses. J'ai été émerveillé par l'enthousiasme du public Brazzavillois pour l'intérêt qu'il accorde à la comédie. Je crois que je n'hésiterai pas à accepter une invitation venant de n'importe quel producteur pour ce public qui, d'ailleurs, est resté sur sa soif. Pour tous ceux qui veulent me contacter : +242.05.568.77.22.

**L.D.B. : Quelles sont vos perspectives dans les six mois à venir ?**

**K.N.K. :** D'abord, je finis ma carrière de brasseur dans trois mois, après je vais au studio, parce que j'ai un travail en chantier. Aussi, on me reproche de trop faire l'audio au lieu du visuel. C'est pourquoi nous allons nous atteler à réaliser quelque chose que les gens peuvent voir sur leurs écrans dans un avenir très proche. Cela fait partie des contacts évoqués tout à l'heure que j'ai eus à TuSéo. Je ne les ai pas commencés qu'à ce festival. J'en avais aussi qui attendent que je sois libre pour être réalisés.

*Propos recueillis par Bruno Okokana*

## LITTÉRATURE

## L'OIF célèbre les 70 ans de Présence africaine

Les 26 et 27 octobre, la maison d'édition Présence africaine, créée en 1949 par le Sénégalais Alioune Diop, a fêté son soixante-dixième anniversaire en présence de Macky Sall, président du Sénégal, et de Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de la Francophonie.

Après les premières festivités, en mai dernier, closes par une croisière littéraire sur le fleuve Congo, le soixante-dixième anniversaire de Présence africaine s'est déroulé à nouveau en France dans le cadre des universités de la rentrée de cette maison d'édition - Urpa - à la Colonie, lieu de «savoir-vivre» et de «faire-savoir», pour reprendre les termes de ses concepteurs. A cette occasion, plusieurs tables

conviés à participer à une plateforme, pour échanger autour des grands enjeux de l'Afrique et du «monde noir» en ce XXI<sup>e</sup> siècle naissant. Ainsi, les artistes et auteurs Yandé Christiane Diop; Pr Wole Soyinka, Nobel de Littérature; Pr Ngugi Wa Thiong'o; Djibril Tamsir Niane et Sidiki Bakaba ont abordé des thématiques actuelles comme le panafricanisme. La secrétaire générale de la Fran-



*Célébration des 70 ans de Présence africaine à l'OIF, le 25 octobre 2019*  
continuer, comme l'a dit l'écrivain camerounais, Mongo Béti, de «permettre aux Noirs de s'exprimer». Que cette maison d'édition fasse retentir la voix de la nouvelle génération d'écrivains et de penseurs africains. Pour le président sénégalais,

aux générations d'intellectuels et écrivains d'Afrique et de la diaspora pour leur apport inestimable à la défense des idéaux de liberté et de respect des valeurs de culture et de civilisation du monde noir ».

Présence africaine, c'est à la fois une librairie dans le quartier latin à Paris, une maison d'édition et une « revue culturelle du monde noir » dirigée par Romuald Fonkoua, professeur de littérature française et comparée à l'université de Strasbourg. Son cinquantième anniversaire avait été solennellement célébré également dans l'enceinte de l'Unesco, à Paris, en décembre 1997 autour d'un colloque.

*Marie Alfred Ngoma*

**«...Que Présence africaine puisse continuer, comme l'a dit l'écrivain camerounais, Mongo Béti, de «permettre aux Noirs de s'exprimer»**

rondes se sont tenues autour du thème «70 ans de transmission». Les auteurs de la maison étaient

cophonie s'est exprimée en ces termes : «Je formule le vœu que Présence africaine puisse